

ANNEXE 7 : TABLEAU RECAPITULATIF DES RISQUES NATURELS ET INDUSTRIELS MAJEURS PAR POLES TERRITORIAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA CUGR.

Pôle	ICPE	Transport de matières dangereuses	Sites et sols pollués	Mouvement de terrain	Inondation par remontée de nappes	Cavité souterraines	Retrait et gonflement des argiles	Synthèse
Fisme Arde et Vesle								2 risques forts ; 5 risques moyens
Nord Champenois								1 risque fort ; 3 risques moyens
Vallée de la Suippe								1 risque fort ; 4 risques moyens
Beine-Bourgogne								2 risques forts ; 4 risques moyens
Rives de la Suippe								1 risque fort ; 3 risques moyens
Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims								2 risques forts ; 2 risques moyens
Reims Métropole								4 risques forts ; 2 risques moyens
Champagne Vesle								2 risques forts ; 3 risques moyens
Tardenois								1 risque fort ; 1 risque moyen

Légende	
	Présence faible
	Présence moyenne
	Présence forte

Le tableau ci-dessus reprend tous les risques naturels et industriel présent sur la Communauté Urbaine du Grand Reims et montre comment ils se répartissent et impactent le pôle territorial sur lequel ils sont présents.

Le pôle territorial Fismes Arde et Vesle recense 2 risques forts et 5 risques moyen sur son territoire. Les enjeux les plus importants concernent les risques liés aux cavités souterraines et aux retraits et gonflement des argiles. Ce pôle concentre plusieurs risques en son sein et aucun ne touche le territoire de manière faible. Tous les risques sont à ne pas négliger.

Le pôle territorial de Nord Champenois recense 1 risque fort et 3 risques moyens sur son territoire. L'enjeu le plus important concerne les risques liés aux inondations par remontée de nappes. Les autres risques qui touchent le plus le territoire concernent les cavités souterraines, le retrait et gonflement des argiles et la présence d'ICPE. Concernant les autres risques présents sur le territoire, leurs impacts est plus modeste que ceux cités précédemment.

Le pôle territorial de la Vallée de la Suippe recense 1 risque fort et 4 risques moyens sur son territoire. L'enjeu le plus important concerne les risques liés aux inondations par remontée de nappes. Les autres risques qui touchent le plus le territoire concernent les cavités souterraines, les mouvements de terrain, la présence de sites et de sols pollués et la présence d'ICPE. Concernant le risque lié au transport de matières dangereuses, son impact est plus modeste que ceux cités précédemment.

Le pôle territorial de Beigne-Bourgogne recense 2 risques forts et 4 risques moyens sur son territoire. Les enjeux les plus importants concernent les risques liés aux inondations par remontée de nappes et le transport de matière dangereuses. Les autres risques qui touchent le plus le territoire concernent les cavités souterraines, les mouvements de terrain, la présence de sites et de sols pollués et la présence d'ICPE. Concernant le risque lié au retrait et au gonflement des argiles, son impact est plus modeste que ceux cités précédemment.

Le pôle territorial de Rives de la Suippe recense 1 risque fort et 3 risques moyens sur son territoire. L'enjeu le plus important concerne les risques liés aux inondations par remontée de nappes. Les autres risques qui touchent le plus le territoire concernent les mouvements de terrain, la présence de sites et de sols pollués et la présence d'ICPE. Concernant les autres risques présents sur le territoire, leurs impacts est plus modeste que ceux cités précédemment.

Le pôle territorial de Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims recense 2 risques forts et 2 risques moyens sur son territoire. Les enjeux les plus importants concernent les risques liés aux inondations par remontée de nappes et les mouvements de terrain. Les autres risques qui touchent le plus le territoire concernent les cavités souterraines et la présence de sites et de sols pollués. Concernant les autres risques présents sur le territoire, leurs impacts est plus modeste que ceux cités précédemment.

Le pôle territorial de Reims Métropole recense 4 risques forts et 2 risques moyens sur son territoire, ce qui fait de lui le pôle le plus à risque de la communauté urbaine. Les enjeux les plus importants concernent les risques liés aux inondations par remontée de nappes, la présence d'ICPE, les cavités souterraines et la présence de sites et sols pollués. Les autres risques qui touchent le plus le territoire concernent les mouvements de terrain et le transport de matière dangereuse. Concernant le risque lié au retrait et au gonflement des argiles, son impact est plus modeste que ceux cités précédemment.

Le pôle territorial de Champagne Vesle recense 2 risques forts et 3 risques moyens sur son territoire. Les enjeux les plus importants concernent les risques liés aux retraits et au gonflement des argiles et les mouvements de terrain. Les autres risques qui touchent le plus le territoire concernent les cavités souterraines et la présence de sites et de sols pollués et la présence d'ICPE. Concernant le risque lié au transport de matières dangereuses, son impact est plus modeste que ceux cités précédemment.

Le pôle territorial de Tardenois recense 1 risque fort et 1 risque moyen sur son territoire, ce qui fait de lui le pôle le moins à risque de la communauté urbaine. L'enjeu le plus important concerne les risques liés aux retraits et au gonflement des argiles. L'autre risque qui touche le plus le territoire concerne les cavités souterraines. Concernant les autres risques présents sur le territoire, leurs impacts est plus modeste que ceux cités précédemment.
